



**COMMUNE DE  
WITTISHEIM**

**Sommaire**

- ▶ Conseils municipaux : l'essentiel
- ▶ Ouverture du Koba
- ▶ Changement de rythmes scolaires
- ▶ Histoire de Wittisheim
- ▶ Brûlage à l'air libre des déchets verts
- ▶ Après le zéro phyto,  
visons le zéro déchet
- ▶ La réfection de la rue Paul Scheffels
- ▶ Attention chutes d'arbres
- ▶ Mais qu'est-ce donc cela ?
- ▶ Brèves

**Agenda**

- 16 juin *Fête de la musique de Wittisheim*
- 24 juin *Tournoi de volley au Koba*
- 16 juillet *Don du sang*
- 27 juillet *Passage du jury des maisons fleuries*
- 26 août *2ème Triathlon XS au Koba*
- 9 septembre *Fête de la tarte aux Quetsches*
- 17 septembre *Don du sang*
- 22 septembre *Loto des pompiers*

**L'EDITO DU MAIRE**

L'été débutera d'ici quelques jours et il sera accompagné une nouvelle fois par une fête de la musique, digne de ce nom. Je vous invite à venir nombreux écouter les artistes qui se produiront sur scène.

Je profite de cet éditto pour revenir brièvement sur la démission des deux conseillers (Théo Fahrner et Saleem Taleb). Je ne considère pas ces départs comme un échec. Nous sommes, et je pense pouvoir l'exprimer au nom de l'équipe, fiers du travail accompli jusqu'à présent. J'en veux pour preuve le dynamisme du village, la volonté et la motivation du Conseil Municipal. Je reste persuadé et convaincu que l'équipe en place va poursuivre sur sa lancée. Je citerai pour exemple l'adoption du budget primitif 2018 par 17 voix pour et 2 contre. Les membres issus de la seconde liste ont également appuyé favorablement ce vote, prouvant ainsi la volonté d'un travail commun et dans un respect mutuel.

En revanche, la conséquence directe de ces démissions, c'est l'arrivée de Marie-Madeleine Aydin au sein du conseil municipal. Je la remercie d'avoir accepté cette fonction et je lui souhaite de s'épanouir en œuvrant toujours dans le sens de l'intérêt général. Nous allons continuer, jusqu'à la fin du mandat, à travailler avec les convictions qui nous animent et avec de nombreux projets. Nous avons à cœur de nous investir, d'être à l'écoute des concitoyens. Je suis accompagné et entouré de personnes qui ont toute ma confiance et qui j'en suis persuadé, partagent mes valeurs.

Seule l'envie de bien faire nous anime. Nous conserverons nos convictions et la ligne de conduite qui était la nôtre, lors de l'élaboration du projet électoral. Cet engagement est collectif, fondé sur la volonté d'œuvrer ensemble et de donner le meilleur de nous-même pour mener à bien cette mandature, pour laquelle nous avons été élus.

Christophe Knobloch

**01 CONSEILS MUNICIPAUX  
L'ESSENTIEL**

**19 février 2018**

**A l'ordre du jour :**

- Présentation des travaux prévus dans la rue Paul Scheffels.
- Coupes d'arbres au Schitterlachmatten et derrière la salle polyvalente. De nombreux frênes atteints de charlarose dépérissent et posent des problèmes de sécurité nécessitant une intervention rapide. Un avis favorable à la coupe des arbres et à la vente du bois de chauffage aux particuliers est donné. Les branches seront broyées en régie et utilisées comme paillage dans les espaces verts du village.
- Présentation de 4 avants pour la salle polyvalente.

- Signature de la nouvelle convention avec le Koba Wake Park.

- Travaux au presbytère suite à un ancien dégât des eaux : Pourrissement avec le temps des poutres rendant la structure fragile. Il y a lieu de réaliser des travaux de grande ampleur : charpente, plâtrerie, électricité, réfection des sols. La prochaine commission voirie se rendra sur place.

- Installation d'un point d'eau dans le local des pompiers.

**9 avril 2018**

**A l'ordre du jour :**

- C'est le vote du compte administratif et du budget qui ont occupé ce

conseil municipal. Il a été décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les 4 taxes locales. Le compte administratif a lui aussi été adopté à l'unanimité. Le budget primitif a été adopté moins 2 voix contre. Les subventions aux associations sont adoptées également.

15 mai 2018

### A l'ordre du jour :

- Suite à la démission de 2 conseillers municipaux, Marie-Madeleine Aydin intègre le conseil municipal. La composition des commissions communales est revue, ainsi que le CCAS et les divers délégués auprès d'autres organismes ou administrations.
- Tirage au sort de 6 personnes figurant sur les listes électorales pour faire partie des listes préparatoires pour les jurys d'assises 2019.
- La saison de baignade avec surveillance par un maître-nageur va démarrer le 30 juin 2018 pour s'achever le 2 septembre 2018. Sont abordées les difficultés rencontrées l'an passé avant l'ouverture officielle en raison de la présence anticipée du public en cas de beau temps (vandalisme, portail forcé, grillage découpé à répétition...). Le Conseil Municipal adopte une ouverture anticipée avec entrée libre et sans surveillance pour éviter de rencontrer les mêmes problèmes.
- Achat de 3 filets de beach volley pour le plan d'eau.
- Sont votés les travaux de pose de faux plafonds dans les 3 classes de maternelle afin de limiter le niveau sonore.
- Le contrat de travail de Mme Elodie Ulrich qui gère l'agence postale communale est prolongé pour une durée d'un an.
- Est votée la reconduction de la participation à la mutuelle pour le personnel communal.
- La commune doit appliquer les règles du nouveau règlement complémentaire concernant la protection des données à caractère personnel. Compte tenu de la complexité et de la charge de travail importante que cela représente, le conseil municipal approuve la signature d'une convention avec le Centre De Gestion 67 qui a pour objet la mise à disposition de moyens humains et matériels au profit de la collectivité cosignataire.

## 02 A LA UNE OUVERTURE DU KOBA

### Quand ?

Cette année, le Koba sera accessible dès le 1er juin.

### Pourquoi ?

Cette ouverture anticipée répond aux difficultés rencontrées chaque début d'été : vandalisme, portail forcé, grillage découpé à répétition. La baignade reste néanmoins strictement interdite jusqu'au 30 juin, date à partir de laquelle un maître-nageur assurera la surveillance de la plage.

### Et la qualité de l'eau ?

Préalablement à chaque saison balnéaire, l'Agence Régionale de Santé procède à un classement des eaux de baignades. Sur la base des analyses effectuées cette année et des résultats enregistrés depuis 2012 la qualité du plan d'eau de Wittisheim a été jugée « Excellente ».

### CHANGEMENT DE RYTHMES SCOLAIRES

Suite à la décision du Conseil d'Ecole en octobre 2017 actant le changement de rythmes scolaires, le Conseil Municipal a validé le 23 janvier 2018 ce choix de repasser à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2018. Les horaires seront donc les suivants : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h. La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim en a également été informée afin que les dispositions nécessaires soient prises pour le périscolaire.

### HISTOIRE DE WITTISHEIM

La Société d'Histoire de la Hardt et du Ried (SHHR) a pour but de sauver l'histoire populaire liée à sa région en rassemblant des chercheurs, en formant des historiens ou en publiant des études et livres. D'ailleurs une des activités majeures consiste en la publication d'un annuaire. Celui de 2019 contiendra de nombreuses informations sur Wittisheim et son histoire. A ce titre une commission a été créée avec des membres du Conseil Municipal. **Elle est également ouverte aux habitants du village qui seraient intéressés pour travailler sur cet annuaire en partenariat avec la SHHR. Si tel est le cas, merci de vous faire connaître à la Mairie avant le 13/07/2018.**

## 03 L'INFO NATURE BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VERTS

### Le saviez vous ?



- Une contravention de 450€ peut être dressée à un particulier qui brûle ses déchets verts (article 131-13 du nouveau code pénal).
- Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre rejette autant de polluants qu'un parcours de 18 000 km avec une voiture essence ou 6 000 km avec une voiture diesel.
- Brûler ses végétaux produit jusqu'à 900 fois plus de particules fines qu'un trajet de 20 km jusqu'à la déchèterie.

### Les déchets verts, c'est quoi ?

Ce sont généralement des déchets biodégradables de jardin ou d'espace vert :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

### Quelles alternatives ?

Il existe de bonnes solutions alternatives au brûlage comme le compostage, le broyage et le paillage. Avec le compostage, éliminez les tontes de pelouse et le feuillage. Avec le broyage de vos petits et gros branchages vous disposerez de paillage pour vous faciliter la vie au jardin. Cela vous évitera également des allers-retours fastidieux en déchèterie, qui reste malgré tout la solution de dernier recours pour ne pas brûler vos déchets verts. De manière générale, tous les feux à l'air libre sont interdits que ce soit des déchets verts ou autres.

## APRES LE «ZERO PHYTO» VISIONS LE «ZERO DECHET»

Chaque année un français produit en moyenne 458 kg de déchets qu'il faut traiter dans l'une de nos 236 décharges légales et l'un de nos 126 incinérateurs répartis sur le territoire :

- Enfouissement en décharge = solution de l'autruche ; on occulte et concentre les problèmes : gaz à effets de serre, jus de décharges, polluants et toxines constituent des bombes à retardement pour la santé humaine et pour celle de notre environnement, sans compter les dépôts sauvages qui réapparaissent et gangrènent nos milieux les plus sensibles faisant fi des nouvelles réglementations instaurées pour les décourager.

- Incinération = solution de facilité pour une fausse transparence ; on cache les problèmes à la vue en envoyant les fumées toxiques haut en l'air par les cheminées et en enterrant les cendres contaminées de métaux lourds sous terre.

Ces modes de traitement sont dévoreurs d'énergie et imposent des coûts élevés tant sur le plan social qu'environnemental. Leurs impacts pourraient facilement être limités par la réduction des déchets à la source.

En s'attaquant directement à la racine du problème, la production de futurs déchets, un nouveau mode de vie offre de vraies réponses et des solutions concrètes et efficaces pour réduire les volumes finissants dans nos poubelles : Ce nouveau mode de vie se nomme « zéro déchets ».

Chacun de nous peut agir à son niveau en adoptant ce comportement responsable et durable.

Il implique un changement de raisonnement et d'organisation de ses achats en suivant la règle des « 3R » (**Réduire, Réutiliser, Recycler**).

Règle qu'il faut appliquer dans cette hiérarchie parce que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Mais dès qu'on l'a produit, il faut déjà lui avoir préparé une seconde vie ; d'abord par sa réutilisation (sachets papiers, pots de confitures, journaux, seaux en plastique, bouteilles à fermoirs, bouchons, etc....) Au bout de cette seconde vie viendra la filière de recyclage car cette dernière se fait au prix d'une consommation importante d'énergie pour un rendement limité et en prime, une perte de qualité des matériaux recyclés.

Pour partager bénévolement conseils et bonnes pratiques et faire évoluer la

société vers les « ZERO », vous pouvez consulter les sites internet tels que [zerowastefrance.org](http://zerowastefrance.org) ; [zero.gachis](http://zero.gachis.com) ; [optimiam](http://optimiam.com) ; **DIY (do it yourself)**

Pour conclure, voici une piqure de rappel pour bien appliquer la règle des 3R:

- Evitez le gaspillage des ressources en achetant des produits durables et en vous détournant du jetable à usage unique.

- Privilégiez les durées de vie longues, la réparabilité, le réemploi (Repair café, Emmaüs, Envie, marchés de l'occasion...).

- Achetez des produits en vrac sans préemballage dans les coopératives bio, les marchés, en réutilisant vos propres emballages (tissus, bocaux, bouteilles, ...) et évitez les soi-disant écorecharges quasiment jamais recyclées à ce jour.

- Pensez au « fait maison » pour éviter les plats sur emballés.

- Compostez vos déchets organiques pour en faire du terreau destiné à vos propres plantations et adoptez une ou deux poules qui se chargeront de vos restes de repas non compostables.

En suivant ces règles vous vivrez sainement et sereinement avec « zéro déchet » et en prime 1 œuf par jour !

## 04 CADRE DE VIE LA REFLECTION DE LA RUE PAUL SCHEFFELS

L'année dernière, le SDEA a réalisé des travaux sur le réseau d'assainissement et sur le réseau d'eau potable de la rue Paul Scheffels. La question qui se posait, était de savoir si nous allions reposer des enrobés sur les différentes tranchées ou profiter de cette intervention pour refaire une voirie neuve dans cette rue qui le nécessitait. Vous l'aurez compris, le conseil municipal a opté pour la deuxième solution. Un devis a été sollicité auprès de trois bureaux d'études afin de réaliser une proposition financière par rapport à ces travaux. C'est le cabinet Schaller-Roth-Simler qui était le moins disant. L'appel d'offre est actuellement en cours (l'entreprise retenue et le montant des travaux ne sont pas connus à ce jour). Le démarrage des travaux devrait se faire au courant de l'été pour une durée d'environ 2 à 3 mois.

### ATTENTION CHUTE D'ARBRES !

L'apparition, depuis 2008, du champignon pathogène (la Chalarose) a entraîné un dépérissement massif des frênes dans la forêt communale.

Une des conséquences directes de

cette épidémie est la chute fréquente d'arbres fragilisés. Lorsqu'ils sont situés le long des chemins, ces arbres posent de réels problèmes pour la sécurité des personnes.

**Nous attirons l'attention des propriétaires de forêts :** il est de votre responsabilité de sécuriser les abords des chemins en abattant les arbres dangereux.



**Pour les promeneurs et autres usagers, la prudence doit être de mise :** ne pas aller en forêt par conditions météorologiques ven-

teuses. Lors de vos déplacements en forêt, ne restez pas à proximité d'un frêne présentant des signes de dépérissement (bois morts, champignons au pied ...).

## 05 MAIS QU'EST CE DONC CELA !

**Aedes albopictus**



Cette drôle de bête au nom incongru c'est « Le moustique tigre ». Il peut, dans certaines conditions bien particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya.

### Comment le reconnaître ?

Il est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté. C'est un moustique de petite taille (plus petit qu'une pièce d'un centime d'euro) ne dépassant pas 1 cm d'envergure.

### Où le trouve-t-on ?

Le moustique tigre s'est installé en France dès 2004. A ce jour, il est implanté dans 42 départements parmi lesquelles nos 2 départements Alsaciens. Il se développe préférentiellement dans des environnements péri-urbains, ainsi que dans des zones urbaines très denses.

### Comment se développe-t-il ?

La vie d'un moustique se déroule sous quatre formes distinctes : l'œuf, la larve, la nymphe et l'adulte. L'œuf du moustique tigre doit être mis en eau

pour éclore et donner naissance à une larve. C'est grâce à la métamorphose que la larve se transforme en nymphe. Ce n'est que quand l'enveloppe de la nymphe s'ouvre qu'émerge le moustique adulte. D'une phase aquatique, le moustique passe alors à une phase aérienne.

C'est pourquoi les moustiques adultes n'hésitent pas à coloniser toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels (vases, pots, fûts, bidons ...)

### Quelles actions ?

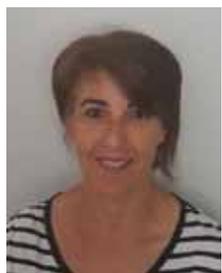
Il existe quelques bons gestes pour éviter sa prolifération :

- Coupelles sous les pots de fleurs, vases : videz-les régulièrement ou supprimez-les
- Seaux, arrosoirs, matériel de jardin, récipients divers : videz-les puis retournez-les, ou mettez-les à l'abri de la pluie.
- Bidons de récupération d'eau : recouvrez-les à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu, en vous assurant que les moustiques ne pourront pas accéder à l'eau.
- Bassin d'agrément : introduisez des poissons, qui mangeront les larves.

## 06 BREVES

### UNE NOUVELLE CONSEILLERE

Mme Maria Madeleine AYDIN a rejoint le conseil municipal dernièrement. Native de WITTISHEIM, elle est mariée et mère de 2 enfants.



Après des études en comptabilité, elle a travaillé auprès de son mari entrepreneur et commerçant. Depuis un an, elle a ouvert sa propre activité dans la restauration.

Dynamique, elle apprécie particulièrement le contact avec les gens. Membre du Centre Communal d'Action Social depuis 2014, elle oeuvre déjà au sein de la collectivité.

Fière de ses origines portugaise, elle souhaite aussi incarner la mixité par son couple.

### EMBAUCHE AGENT TECHNIQUE

Depuis le 07/05/2018, M. Jonathan Wolf a été embauché en tant qu'agent technique. Originaire de Sundhouse et résidant à Hilsenheim Jonathan est âgé de 27 ans et papa de 3 filles.



Jonathan est déjà connu des habitants du village puisqu'il a travaillé au sein de notre commune ces trois dernières années en contrat aidé. Sa formation initiale en menuiserie est un atout pour notre collectivité

au regard des différents travaux à effectuer au village.

Nous lui souhaitons un bel épanouissement professionnel à Wittisheim.

### QU'EST CE QU'UN PAEJ ?

C'est un Point d'Accueil et d'Ecoute pour les Jeunes. Ce lieu d'écoute privilégié permet à l'adolescent, aux jeunes adultes mais aussi aux parents, de poser des questions qui les préoccupent ou les perturbent.

Des soucis, des doutes, des conflits, des échecs, une situation familiale conflictuelle, des addictions ? Une psychologue, Amandine LALLEMAND, et d'autres professionnels écoutent, orientent, soutiennent, et accompagnent.

Le PAEJ est anonyme, confidentiel, gratuit et sans formalités administratives.

Cette permanence a lieu le mercredi de 13h à 17h,

- à la bouilloire à Marckolsheim (semaine impaire)
- à la maison de l'enfant à Sundhouse (semaine paire)

en prenant RDV au secrétariat du RAI au **03.88.74.90.11**.

### STAGE DE FOOT

Le FCW, club de foot de Wittisheim organise comme chaque année son stage de foot destiné aux enfants de 5 à 15 ans (filles et garçons) du 27 au 31 août 2018. Une tenue de foot sera offerte aux enfants.

Renseignements et inscriptions auprès de Loos Benoît.

**Adresse mail: loosbenoit@orange.fr**

### ATELIER DE CUISINE

La maison de la nature organise le mercredi 11/07/2018 à 14H à Wittisheim un atelier cuisine de plantes sauvages intitulé « cuisine sauvage sur votre territoire ». L'atelier se déroulera aux Jardins de Gaïa.

Le tarif est de 15 € par adulte et 10 € par enfant.

Inscriptions au **06.03.78.74.14**.

### COUPURE D'EAU, QUE FAIRE ?

Une partie du village a été touchée par une rupture d'une conduite d'eau potable, le samedi 14 mai, dans la rue de l'Etang. Le SDEA (Syndicat Des Eaux d'Alsace-Moselle) est intervenu le jour même pour réparer la fuite. Le saviez-vous ? Lorsque vous remarquez un dysfonctionnement par rapport aux réseaux d'eau ou d'assainissement, vous pouvez téléphoner directement au **03.88.19.97.09** (numéro joignable 24H/24 toute l'année).

### DEPLACEMENT CONTENEUR A VERRES

Vous l'avez sans doute remarqué, le conteneur à verre situé au rond-point à la sortie du village vers Bindernheim et en direction de la zone artisanale a été déplacé vers le centre de contrôle technique « Autocontrôle du Ried».

### PORTES OUVERTES AU CENTRE EQUESTRE

Le dimanche 08/07/2018 auront lieu les premières portes ouvertes au centre équestre : « l'écurie du Hohrust » à Wittisheim de 14h à 18h.

Au programme, un concours de saut d'obstacles et baptême d'équitation sur poney pour les enfants de 15h à 17h. Boissons et petite restauration (gâteaux) sur place.

### RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL

Le Centre d'Echanges Internationaux (CEI), association loi 1901, recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes lycéens étrangers. Ces jeunes seront hébergés dans la famille volontaire et seront scolarisés au lycée le plus proche. Pour plus de renseignements, si vous souhaitez être Famille d'Accueil :

**CEI - 02.99.46.10.32.**

**Web: www.cei-etudes-etranger.fr**

### TRIATHLON A WITTISHEIM



Le 26/08/2018, aura lieu au Koba, la 2ème édition du triathlon de Wittisheim organisée par le Sélestat Centre Alsace Triathlon. N'hésitez pas à consulter leur site internet pour

avoir des informations complémentaires. Le plan de circulation durant la manifestation sera communiqué sur le site internet de la commune.